

COMPTE- RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 10 JUIN 2016

CONSEILLERS PRÉSENTS

M. CURLY René, Maire - Mme. GRILLE Édith. MM. DUMONT J.-François, LEGRAND J.-Luc, CHAMBARD Christian, Adjoints.

MMes. ISARTE Valérie, FACON Lucie, SERGEANT Séverine, LECOMTE Jenny.

MM. DODET Marcel, POUTHIER Philippe, CURLY Jean,

CONSEILLER REPRESENTÉ : M. GAINET Christophe, donne pouvoir à M CHAMBARD C.

CONSEILLÈRE ABSENTE : Mme MAUTI Flora.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M CHAMBARD C.

La séance est ouverte à 20h30.

M. le Maire donne lecture des délibérations prises lors du précédent conseil et de l'état civil.

POINT FINANCES :

J.- François Dumont fait le point financier à la date du 10 juin sans remarques particulières.

TRANSPORTS URBAINS :

J.-François Dumont en tant que délégué communal aux transports intervient pour expliquer le nouveau schéma du TGD complètement revu. Une information venant du GD sera faite en temps à la population par l'intermédiaire de flyers et site internet. Une réunion publique avec les responsables de la société Car Postal aura lieu le 17 Juin à 18h à la salle des fêtes de Parcey.

Un N° vert est à votre disposition : 0800 346 800.

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE L'AGGLOMÉRATION :

Une délibération est demandée par la Préfecture pour valider la décision d'adjoindre les communes de CHAMPAGNEY, CHEVIGNY, POINTRE, PEINTRE et MOISSEY à l'agglo actuelle. Après quelques explications et un échange de point de vue, passage au vote : POUR : 11, ABSTENTIONS : 3.

RACHAT DE PRÊTS :

M. le Maire accompagné de J.-F. Dumont a entamé des démarches en vue de renégocier les prêts communaux en cours. Après consultations et négociations :

- Prêt de la rue du Bois : économie de 2 550 €

- Prêt de l'assainissement : économie de 72 500 €

Un vote est demandé pour valider cette offre : POUR à l'unanimité.

SIDEC : Maintenance informatique :

Comme tous les ans à la même époque, il nous est demandé de renouveler notre contrat auprès du SIDEC. Ce service nous permet d'avoir une maintenance, des conseils, des dépannages immédiats dans le domaine de la gestion des programmes des finances de la commune, de l'état civil. Nous avons eu déjà besoin de leurs services avec entière satisfaction et ce pour une somme de 2 860 € / an.

J.-Luc LEGRAND délégué au SIDEC précise que l'immense majorité des communes est adhérente à ce service pour leur plus grande satisfaction.

Proposition de renouvellement du contrat : POUR à l'unanimité.

CONSEIL D'ÉCOLE :

Edith Grille adjointe en charge des affaires scolaires fait le point sur le dernier conseil d'école.

A l'heure actuelle, 83 élèves sont inscrits à la rentrée prochaine ce qui nous met à l'abri des turbulences pédagogiques!

Le restaurant scolaire accueille 40 enfants, le TAP une cinquantaine et 25 apprécient la garderie. Dans le cadre des TAP il est à noter que Villette est une des rares communes à proposer des activités très diversifiées et une très bonne ambiance avec le personnel d'encadrement. Nous prenons acte du départ de M. STUDER, pour des raisons personnelles. Mme CHOPARD institutrice de maternelle à Nevy le remplace.

Un tableau numérique fera son apparition à l'école de Goux à la rentrée. J.-F. Dumont précise que nous attendons la décision et le choix de M. PAREAU pour faire de même à Villette avec l'achat d'ordinateurs portables.

Les fresques de la maternelle et sous le préau élémentaire seront remises en état.

La fête des écoles est prévue le 1er juillet.

Questions diverses : M. le Maire donne diverses informations

- En ce qui concerne le dossier du cimetière, la signature du contrat avec le cabinet Moreau est effective. Une nouvelle estimation financière fait apparaître une baisse sensible à notre plus grande satisfaction.

- L'étude hydrologique du terrain Léculier fait apparaître un besoin de mettre en place une pompe de relevage. On se repenche sur le problème pour trouver une solution satisfaisante.

- Une fuite était apparue sur le toit de l'église. L'entreprise Franc-Comtoise contactée a constaté un problème de joint d'étanchéité à refaire.

- Au niveau du N° 11 de la Grande Rue un écoulement d'eau venant du ruissellement des terrains en amont rendait dangereuse l'entrée du rond-point. Une grille de captation branchée sur le collecteur des eaux de pluie a été mise en place.

- Le point à temps dans la commune sera mis en œuvre en fonction de la météo.

- Rencontre avec le député M SERMIER : Le problème de la voie piétonne entre Villette et Dole a été une nouvelle fois évoqué avec peu d'espoir de concrétisation. Par contre un projet de voie verte empruntant l'ancienne voie ferrée verra sans doute le jour en 2017. La réhabilitation serait entreprise à partir du bâtiment des Templiers (vers la Commanderie), parc ISIS, Crissey et sans doute jusqu'à la garde barrière de Villette sur la route de Choisey.

L'autre point abordé a été celui du transit des poids lourds à Villette. Une étude globale menée par l'agglo pour mettre en œuvre le contournement de Dole en passant par Innovia est en cours en partenariat avec le conseil départemental. À suivre.

■ Le problème de la fréquentation du terrain de jeux est évoqué sous les aspects sécurité, dégradations, responsabilité du Maire, entretien quotidien par les employés communaux et nuisances aux riverains. Il est convenu de réunir la commission voirie étendue pour mettre à plat toutes ces problématiques et trouver des solutions qui de l'avis général ne seront pas simples.

■ Une réunion avec l'Espace Santé à laquelle assistaient M. le Maire et J.-Luc Legrand a mis en évidence le souhait de cette structure de travailler avec les communes dans le domaine de l'information et prévention de la santé et souhaite avoir des référents identifiés sur lesquels s'appuyer. Après explications et discussions Mmes. Isarte Valérie et Lecomte Jenny se sont proposées pour être ces interlocutrices. Leurs coordonnées seront transmises au pôle santé.

Le conseil municipal les en remercie.

■ Philippe Pouthier s'appuyant sur un document donné en conseil municipal évoque l'information au sujet des compteurs électriques LINKY que certains voient comme un danger sanitaire et tient à disposition des renseignements.

■ Édith Grille en tant que responsable animation fait le point sur le concours de boules qui a eu lieu dans une très bonne ambiance malgré une faible participation et rappelle la date du 19 juin pour le repas champêtre dans le parc du château.

■ C. Chambard remercie MM. Mégard Didier et Lanaud Pascal pour leur aide indispensable dans le fleurissement « papillonnaire » de la commune. En tant qu'adjoint à l'environnement il participe aux ateliers de l'agglo concernant le plan climat et suit une formation pour être référent dans la problématique de la lutte contre l'ambrosie, plante invasive et fortement allergène. À ce sujet une formation sur le terrain est programmée à Châtenois le lundi 20 juin à 10h et plusieurs conseillers s'y rendront.

■ Séverine Sergeant évoque le problème de stationnement anarchique et gênant dans la rue des Charmilles. Cette situation déjà évoquée il y a plusieurs mois semblait s'être arrangée, aussi des mesures vont être prises pour pallier ce problème.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE A 22 H 45.

FAIT À VILLETTE LÈS DOLE, le 16 JUIN 2016

Le Maire,



R. CURLY